



LA DÉLÉGATION DE GESTION SUR QUINTESSA 2 ET QUINTESSA CAPI 2

**BANQUE
POPULAIRE** 

la réussite est en vous



BÉNÉFICIEZ DE L'EXPERTISE DE PROFESSIONNELS DES MARCHÉS FINANCIERS SUR VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION.

Avec le mandat d'arbitrage, vous faites le choix de bénéficier de l'expertise d'un professionnel financier qui assurera en fonction du profil de gestion que vous retiendrez, le choix des supports d'investissement et les arbitrages entre eux

Cette gestion financière a pour objectif de chercher à valoriser votre capital en accédant aux opportunités des marchés financiers de manière encadrée, en contrepartie d'une prise de risque en capital.

Après étude de votre profil investisseur, votre conseiller, vous propose différents profils de gestion, en adéquation avec votre profil de risque et vous faites votre choix de gestion.

Investir sur des supports en unités de compte comporte un risque de perte en capital. La valeur des supports en unités de compte peut varier à la hausse comme à la baisse en fonction des évolutions de marché.



VOUS SOUHAITEZ CHOISIR UNE THÉMATIQUE INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR) ET ORIENTER VOS INVESTISSEMENTS DANS CE SECTEUR ?

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour découvrir les supports d'investissement liés à cette thématique.

LOI INDUSTRIE VERTE

La mise en application de cette loi entraîne la création d'un nouveau mode de gestion déléguée : **la gestion profilée Vision.**

Celle-ci vous permet de déléguer partiellement la gestion de votre contrat (hors Fonds euros...) avec **3 profils** : Vision prudent, Vision équilibré et Vision dynamique.

Rapprochez-vous de votre conseiller pour en savoir plus.

PROFITEZ D'UNE RÉELLE EXPERTISE EN MATIÈRE FINANCIÈRE.

EXPERTISE ET RÉACTIVITÉ

Les gérants disposent de données économiques et financières en temps réel leur permettant d'être **réactifs** et d'**ajuster les investissements** en fonction de la situation des marchés financiers et de votre profil de gestion.

RECHERCHE DE PERFORMANCE

L'objectif des gérants est d'**offrir le meilleur rendement possible** en fonction de la situation des marchés financiers et du profil de gestion sélectionné.

SÉLECTION DE SUPPORTS D'INVESTISSEMENT

Les gérants sélectionnent les supports d'investissement proposés par différentes sociétés de gestion afin d'assurer la diversification de votre investissement.

BÉNÉFICIEZ D'UN SERVICE HAUT DE GAMME⁽¹⁾.

Avec l'aide de votre conseiller, **vous choisissez votre profil de gestion** en fonction de vos besoins et objectifs, horizon de placement, préférences en matière de durabilité, vos connaissances et votre expérience en matière financière, votre appétence au risque ainsi que votre situation personnelle et financière ou capacité à subir des pertes.

SUIVI RÉGULIER

Vous recevez des **informations complètes et détaillées** sur la gestion financière de votre contrat :

- des **avis d'opération** après chaque arbitrage réalisé,
- des **rapports de gestion personnalisés** décrivant la politique de gestion appliquée et les évolutions de la répartition de votre contrat.

Vous pouvez également consulter votre contrat en ligne sur votre espace client Cyberplus ou demander un état de situation à votre conseiller.

LIBERTÉ

À tout moment, avec l'aide de votre conseiller, vous pouvez :

- **consulter** l'allocation de votre profil,
- **modifier** votre profil de gestion dans le respect de votre profil investisseur,
- **effectuer** un rachat total ou partiel de votre contrat,
- **résilier** librement le mandat d'arbitrage.

L'accès au mandat d'arbitrage est réservé aux clients détenteurs d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation prêts à prendre un risque de perte en capital.

(1) Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONSEILLER

www.banquepopulaire.fr



la réussite est en vous

BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

Retrouvez toute la documentation précontractuelle relative aux contrats Quintessa 2 et Quintessa Capi 2, aux options et supports d'investissement qui y sont éligibles sur le site <https://priips.assurances.groupebpce.com>

Quintessa 2 est un contrat d'assurance vie multisupport libellé en euros et en unités de compte, assuré par BPCE Vie. Entreprise régie par le Code des assurances.

Quintessa Capi 2 est un contrat de capitalisation multisupport libellé en euros et en unités de compte, assuré par BPCE Vie. Entreprise régie par le Code des assurances.

BPCE, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 242 487 090 euros. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris - RCS Paris N° 493 455 042. BPCE, intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100.

Crédits Photos: Shutterstock.com/XXXXXX - Shutterstock.com/XXXXXX -  - 05/2026.